

Les ingénieurs et l'éthique

Un débat qui s'ouvre à peine

L'éthique est à la mode. On la décline à tous les temps, sous toutes ses formes. Et si la vieille morale ne fait plus recette, l'éthique, quant à elle, fait chaque année davantage l'objet de livres, d'articles, de sites web, de conférences, de thèses et autres mémoires... et même de cours, je suis bien placée pour en témoigner.

Si en matière de médias et d'éducation, on n'en appelle à l'éthique que d'une façon ponctuelle, la notion s'est imposée comme une référence capitale dans deux domaines apparemment fort différents : la médecine et la vie économique. Savants d'un côté, entreprises de l'autre ? Dans le domaine biomédical, les discours sur l'éthique semblent réservés aux professionnels : médecins et experts. L'éthique des entreprises, quelquefois dite « des affaires », est au contraire partagée entre deux types de discours : celui des décideurs économiques, et celui de la société civile. L'ingénieur, qui est à la fois un cadre, et citoyen, et un homme de science, a-t-il son mot à dire dans ce concert quelquefois dissonant ?

Christelle Didier est chercheuse au Centre d'éthique technologique de Lille. Elle soutiendra cet automne une thèse sur l'éthique des ingénieurs.

Entre sciences et affaires

Si l'éthique médicale apparaît donc davantage comme un territoire de spécialistes, experts de la médecine, d'une part, et experts de la morale, de l'autre, c'est en partie parce que dans bien des cas l'homme – et la femme – de la rue ne se juge pas suffisamment compétent pour donner son avis, pour être sollicité à participer à l'orientation des recherches pas plus qu'aux décisions particulières qui font le quotidien de la vie d'un hôpital. Le patient potentiel qu'est le citoyen semble faire suffisamment confiance aux médecins, à l'Ordre qui est censé garantir la

déontologie professionnelle des praticiens et aux sages qui composent le Comité consultatif national d'éthique, pour ne pas trop se mêler à ce débat.

Il en va tout autrement dans la vie économique, quand les citoyens ne sont plus des patients face à une autorité scientifique, mais des consommateurs. La société civile, dans sa frange la plus militante, s'organise et exploite les marges de liberté dont elle dispose pour orienter les choix des décideurs : exerçant sa capacité de lobbying, de boycott, diffusant au mieux les informations jugées pertinentes. D'aucuns choisissent le commerce équitable, d'autres renoncent à certains moyens de transport ou certains produits, et les actionnaires eux-mêmes, dit-on, ont commencé à introduire ces questions dans leurs assemblées générales... Sensibles à ces différentes pressions, les dirigeants d'entreprise ont commencé à mettre en place des formations internes, à rédiger des chartes d'éthique hiérarchisant leurs valeurs et priorités : citoyenneté, environnement, développement durable, sécurité, traçabilité, commerce équitable, citoyenneté, démocratisation de la gestion d'entreprise, droit d'expression des salariés, insertion des jeunes, des chômeurs, des femmes... Les nombreuses chartes qui ont ainsi fleuri depuis une demi-douzaine d'années participent aussi d'une stratégie de communication, c'est-à-dire, en dernier ressort, d'intérêts économiques.

Au contraire de celui des médecins, figures magistrales formant une corporation bien organisée et bien contrôlée, le monde des affaires est souvent présenté comme une jungle. Avec sa loi... et ses tribus, parmi lesquelles on est bien en peine d'identifier celles qui, possédant un pouvoir de décision, susciteraient assez de confiance et de crédit pour ne pas être suspectées de poursuivre leurs seuls intérêts.

A y regarder de plus près, les questions éthiques cruciales que posent la médecine et le monde des affaires ne sont pourtant pas si éloignées. Les médecins imposent

Les questions éthiques cruciales que posent la médecine et le monde des affaires ne sont pas si éloignées.

leur vision, leur définition de la vie, de la maladie, de même que les hommes et femmes d'affaires imposent leur vision, leur définition du commerce, des échanges. Ils détiennent un pouvoir dont ils ne sont pas toujours conscients et dont ils peuvent abuser, la plupart sont soucieux de leur carrière et la notion d'intérêt ne leur est pas étrangère...

De leur côté, les entreprises sont composées comme les hôpitaux de détenteurs de savoirs spécifiques, qu'ils

soient techniques ou financiers : experts en sécurité, en environnement, en comptabilité, en ressources humaines, en management... et même en citoyenneté ! Il existe bien, dans les entreprises, un groupe associant connaissance experte et pouvoir de décision : c'est celui des cadres, et en tout premier lieu des ingénieurs.

Pourtant, il est bien peu souvent question d'eux lorsque l'on évoque l'éthique des entreprises, comme s'il ne s'agissait que d'un dialogue de sourds entre patrons soucieux de vendre une image de marque et consommateurs à la recherche d'une plus grande cohérence de vie. La responsabilité sociale des entreprises ne reposerait-elle en rien sur celle des salariés ? L'entreprise citoyenne n'aurait-elle besoin que de patrons-citoyens ?

L'éthique sans les ingénieurs

Parmi les cadres, les ingénieurs forment un groupe particulièrement intéressant, dans la mesure où ils possèdent des compétences scientifiques et techniques très spécifiques, qui les placent comme les médecins dans une position intermédiaire entre le technicien et le savant. Si l'éthique des cadres est un sujet rarement abordé dans la littérature spécialisée, un certain nombre d'écrits ont été consacrés à l'éthique des ingénieurs. Encore peu étudiée en France, cette question constitue dans les pays anglo-saxons un domaine de l'éthique professionnelle, parmi d'autres : pas le plus prolifique probablement – il est bien moins médiatisé que la *business ethics* – mais pas non plus inexistant, comme chez nous.

L'idée que le travail des ingénieurs puisse être placé sous le signe d'une éthique (individuelle) et non pas seulement des règles collectives de la déontologie, ne va pas de soi.

Cela étant, l'apport des ingénieurs aux réflexions éthiques, et plus largement l'idée que leur travail puisse être placé sous le signe d'une éthique (individuelle) et non pas seulement des règles collectives de la déontologie, ne vont pas de soi. Une bonne partie des écrits sur la question interrogent ainsi la pertinence d'une réflexion éthique sur la pratique du métier d'ingénieur.

Un des arguments les plus couramment avancés, pour réfuter la contribution des ingénieurs aux débats sur l'éthique des techniques, consiste à dire que les questions d'éthique ne relèvent pas de la compétence propre des ingénieurs. Ils n'auraient pas d'avis légitime à formuler en cette matière. C'est l'argument de Samuel Florman, un ingénieur civil américain, humaniste, auteur de plusieurs

1. St Martin's Press, 1976.

articles et ouvrages sur le génie et sa pratique parmi lesquels se détache *The Existential Pleasure of Engineering*¹. Florman se montre très critique à l'égard des nombreux codes promulgués par les associations d'ingénieurs de son pays. Il s'avoue sceptique face à l'obligation faite aux ingénieurs à travers ces codes – tout au moins les plus récents – de protéger le public contre les effets potentiellement néfastes des développements techniques. Les ingénieurs, en effet, possèdent une compétence technique, mais ils ne sont pas plus qualifiés que les autres citoyens pour déterminer ce qui relève de l'intérêt général et pour arbitrer, par exemple, entre croissance économique et pollution. N'ayant ni les moyens politiques ou économiques d'infléchir ces arbitrages, qui relèvent d'autres décideurs, ni la compétence qui leur permettrait de se substituer à ces décideurs, les ingénieurs n'auraient donc pas de responsabilité particulière dans la protection du public. « *Heureusement, écrit Florman, les ingénieurs ne sont pas plus reconnus pour déterminer comment organiser le monde que ne le sont les politiciens, les romanciers, les dentistes ou les philosophes.* » Il précise dans *The Civilized Engineer*² que « *la place de l'ingénieur n'est ni dans l'arène politique ni dans la cacophonie de l'opinion publique.* »

2. St Martin's Press, 1987.

Dans un tout autre contexte, Armin Grunwald, qui dirige l'Institut pour l'évaluation des techniques et l'analyse systémique de Karlsruhe, rejoint l'avis de Florman. Non seulement, à ses yeux, les ingénieurs ne sont pas compétents et n'ont donc pas de légitimité en matière d'éthique, mais on peut relever chez certains « éthiciens » et certains ingénieurs une « *surestimation de l'importance de l'éthique dans le développement technique* » : c'est d'ailleurs le titre d'un article qu'il a publié dans la revue *Science and Engineering Ethics*.

Grunwald s'oppose aux éthiciens qui considèrent, selon ses propres termes, que le développement technique est dominé par les ingénieurs et en concluent que la déontologie professionnelle serait le meilleur, voire le seul instrument permettant d'éviter les impacts négatifs des technologies. Selon Grunwald, l'éthique a pour objectif de résoudre les conflits moraux. Or, note-t-il, les ingénieurs n'en rencontrent pas ou presque pas dans leur travail. Il souligne ensuite que si la contribution des ingénieurs et des scientifiques au développement technique est nécessaire et première, elle ne constitue pas pour autant le facteur prédominant de l'orientation du développement technique. En définitive, les choix sont faits par les dirigeants d'entreprise, en fonction d'un calcul coût/bénéfice et dans le cadre d'un marché concurrentiel. Par ailleurs, les chefs

d'entreprise eux-mêmes ne sont pas libres de faire comme bon leur semble, car ils dépendent d'une régulation politique et des attentes sociales et culturelles de leur environnement.

Grunwald en conclut que la seule responsabilité qui incombe aux ingénieurs est de s'assurer que les normes en vigueur sont appliquées, éventuellement de repérer les vides nécessitant une révision des normes ou l'élaboration de nouveaux standards. Il ajoute pourtant que si les ingénieurs n'ont pas besoin d'être des experts en éthique, il est important qu'ils soient capables de transmettre leurs expériences, leurs inquiétudes et qu'ils développent pour cela une sensibilité éthique – mais il ne précise pas comment.

Une place à prendre

Christian Hogenhuis va beaucoup plus loin, en faisant des ingénieurs des acteurs majeurs, sinon du débat, en tout cas des pratiques éthiques à l'intérieur de l'entreprise. Ce chercheur néerlandais a participé au manuel européen *Technology and Ethics*, co-dirigé par deux chercheurs lillois, Philippe Goujon et Bertrand Hériard-Dubreuil³. Il considère que si tous les acteurs (dirigeants, citoyens, associations) ont un rôle à jouer dans la maîtrise du développement technique, il n'en reste pas moins que les ingénieurs ont une position, et par conséquent des obligations, tout à fait particulières. Si un des rôles des ingénieurs est de communiquer les spécifications techniques, ceux-ci peuvent aussi (et doivent parfois) proposer des choix alternatifs à leurs supérieurs. S'il n'est pas de leur ressort, en théorie, d'indiquer l'impact social et les implications morales des options techniques en présence, cela fait partie, dans les faits, de leur responsabilité, parce qu'en l'absence de compétences techniques chez les dirigeants qui prendront la décision finale, ils sont les seuls en mesure de le faire.

Une autre raison invoquée par Hogenhuis est que les ingénieurs sont souvent managers ou décideurs – ce qui est d'ailleurs encore plus vrai dans notre pays qu'en Allemagne et aux États-Unis. Il précise enfin que les conséquences des choix techniques ne peuvent pas toujours être évaluées par les décideurs ultimes et que ceux-ci font généralement confiance aux ingénieurs, auxquels cette tâche est implicitement ou explicitement déléguée.

Si un des rôles des ingénieurs est de communiquer les spécifications techniques, ceux-ci peuvent aussi (et doivent parfois) proposer des choix alternatifs à leurs supérieurs.

3. Peeters, 2001.

Alastair S. Gunn et Aarne P. Vesilind, deux spécialistes néo-zélandais de l'éthique et des questions environnementales, vont encore plus loin. Ils considèrent que les ingénieurs devraient introduire les problématiques environnementales au moment de la conception des projets, avant même que ceux-ci ne deviennent publics. Plus largement, les ingénieurs auraient la responsabilité d'introduire les questions de valeurs dans les rapports qu'ils remettent à leurs clients ou à leurs supérieurs.

Une place spécifique, en dernier ressort, serait donc reconnue aux ingénieurs ; mais on remarquera que c'est davantage sur le mode de l'information, du conseil, ou de

Une place spécifique, en dernier ressort, serait donc reconnue aux ingénieurs ; mais on remarquera que c'est davantage sur le mode de l'information, du conseil, ou de la présentation d'alternatives qu'ils sont amenés à jouer un rôle.

la présentation d'alternatives qu'ils sont amenés à jouer un rôle. En d'autres termes, dans le contexte global d'une éthique d'entreprise, ils auraient une fonction de proposition et d'information. Dans la mesure où les décisions et les arbitrages sont la plupart du temps rendus par d'autres, parler d'une éthique de l'ingénieur serait

sans doute exagéré. Reste que la responsabilité des ingénieurs pourrait bien dépasser la définition minimaliste qui consiste à veiller simplement au respect des normes en vigueur. A ce titre, ils sont appelés à prendre une part plus active aux débats sur les enjeux éthiques des techniques.